



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITES

2004



MOT D'INTRODUCTION

Parmi les visions qui ont stimulé la création de notre Fondation, en automne 1996, la possibilité d'offrir un ancrage interdisciplinaire à des projets de santé publique figurait en bonne place. En effet, l'histoire médico-sociale de notre pays reste très marquée par le cloisonnement et la hiérarchie des disciplines et des professions, ce qui entrave les efforts d'ouverture et de dialogue des institutions appelées à coopérer. Par exemple, les médecins partagent difficilement une formation avec d'autres professionnels de la santé, les animateurs communautaires se sentent souvent mal accueillis dans une administration, les aides familiales éprouvent de la difficulté à prendre leur place dans une recherche installée à l'université, etc.

Notre Fondation semble avoir vu juste : elle n'a en effet pas cessé de se développer et le bilan de ces huit années d'existence à fin 2004 est des plus réjouissants, tant pour les projets que pour l'administration. Notre premier objectif a ainsi été atteint : devenir un lieu pluraliste, indépendant et fédérateur de l'ensemble des partenaires de la santé, désormais largement reconnu et apprécié.

Nous souhaitons pouvoir continuer à assurer ce développement et l'étendre dans toute la mesure du possible, d'où le lancement prochain d'un appel à toute institution ou personne connue, désireuse de contribuer à une culture privilégiant l'émulation et la coopération plutôt que la lutte et la concurrence. Tant il est vrai que l'interdisciplinarité ne se décrète pas mais se construit, grâce à des pratiques et actions communes, authentiquement respectueuses de l'identité de chaque partenaire et de chaque discipline.

Dr Pierre-Henri Gygax, membre du Conseil de fondation

REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2004, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance, leur soutien et leur collaboration :

- L'Office fédéral de la Santé Publique
- Les Services de la santé publique des cantons de Fribourg, du Jura et de Vaud
- L'Université de Fribourg
- La Loterie Romande
- Les Fondations OAK et Leenaards
- La Chaire francophone de travail social et de l'Université de Fribourg et l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne
- Les membres du Conseil de fondation, les chefs de projet, les collaboratrices et collaborateurs administratifs de la FCHO

NOS PROJETS

PUBLICATION

La pensée de Charlotte Olivier doit vivre ! A cette fin, notre Fondation a réuni des contributions originales dans un ouvrage intitulé « Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier ».

Cette publication a obtenu la caution scientifique et le soutien du Prof. V. Barras, de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, Vaud-Genève, et du Secrétaire d'Etat C. Kleiber du Secrétariat d'Etat à la recherche, Berne. De ce fait, le projet a également pu bénéficier du soutien de l'Académie suisse des sciences médicales, Bâle, de la Société académique vaudoise, de la Policlinique médicale universitaire de Lausanne, ainsi que de diverses autres institutions et personnes privées.

Les auteurs suivants ont collaboré à sa rédaction : Dr. F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue.

La brochure peut être commandée auprès de notre secrétariat, par téléphone 026 300 73 61 ou par courriel à : info@fcho.ch.

REFERENT MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS

Ce projet entend former des professionnels issus de lieux de travail régulièrement confrontés, à titres divers, aux problèmes de maltraitance envers les enfants. Ces « Référents Maltraitance » pourront donner à leurs collègues des réponses adaptées aux ressources du réseau et à la réalité locale, ceci afin d'améliorer la détection et l'aide précoces aux enfants et aux familles.

Soutenu par la Fondation OAK, la Loterie Romande, la Fondation Leenaards et le Canton du Jura, ce projet pilote a permis de créer un guide du référent et de former plus de 60 référents et 4 multiplicatrices dans le canton du Jura. La rédaction de deux autres guides à l'usage des multiplicatrices, le guide du formateur et le guide de la conduite du projet, a répondu à un réel besoin, au-delà même des intéressées directes. Toutes ces mesures ont permis à l'Association Maltraitance et au Canton du Jura de s'approprier sans trop de difficultés le projet et de le pérenniser. Depuis 2003, ce projet est intégré par le Canton du Jura, entre autres grâce au soutien du Service du médecin cantonal.

Encouragée par les résultats positifs de l'évaluation du projet, élaboré avec la participation de trois étudiantes de la Chaire francophone de travail social de l'Université de Fribourg, la FCHO a préparé une nouvelle phase de ce projet : celle de la dissémination dans un ou deux autres cantons romands. Elle a d'ores et déjà présenté une requête à la Fondation OAK pour cette nouvelle phase qui devrait débiter en 2005.

Le rapport détaillé de l'important projet pilote réalisé dans le canton du Jura peut également être obtenu par courriel à : info@fcho.ch

**MONITORAGE D'APPLICATION CANTONALE DE
L'AVIS DU CONSEIL FEDERAL DE 1995**

La Direction du Service de la Santé publique du canton de Fribourg a donné mandat à la FCHO d'effectuer le monitoring d'application locale des 92 recommandations de l'Avis du Conseil Fédéral de 1995, basées sur le rapport « Enfance maltraitée en Suisse » de 1992.

Une fois les informateurs-clés sélectionnés et contactés, la 2^{ème} étape pour la FCHO a consisté à rassembler et valider toutes les informations obtenues sur un fichier informatique, créant ainsi une base de données décrivant le dispositif local de prévention et de protection des enfants.

Le rapport final, les recommandations et le fichier informatique ont été présentés à Mme la Conseillère Ruth Lüthi et au Chef de service M. Patrice Zurich, en vue de l'analyse, de la valorisation et de la diffusion éventuelle de ce rapport. Aucune décision n'a cependant pu être prise en 2004, si bien que la FCHO attendra encore avant de proposer éventuellement cet instrument de contrôle et de pilotage à d'autres cantons.

TRAVAIL ET SANTE

C'est un projet qui vise à former à l'intérieur des petites et moyennes entreprises des employés intéressés à la fonction de « Contact de sécurité ». Après une brève formation, ceux-ci pourraient solliciter la participation de leurs collègues de travail afin d'identifier les problèmes de santé et de permettre la mise en œuvre, in situ, de projets de prévention et de promotion de la santé, qui tiennent compte des besoins et des ressources de l'entreprise.

Nous avons présenté ce projet à la Fondation Promotion Santé Suisse en vue d'une éventuelle participation financière. Bien que nous ayons déjà remanié le projet et réécrit intégralement son descriptif à deux reprises et selon les désirs exprimés par cette institution, celle-ci n'a pas encore voulu répondre positivement à notre requête.

Grâce au Département de travail social et de politique sociale de la Chaire francophone de l'Université de Fribourg, ce projet a néanmoins pu faire l'objet d'une phase pilote d'exploration et d'étude de faisabilité. La recherche effectuée par les 3 étudiantes désignées du Département de travail social a permis de mettre en évidence des clivages importants, quant à la perception du stress au travail, entre les cadres et les ouvriers des entreprises du secteur secondaire. La synthèse de cette enquête peut être consultée sur notre site : www.fcho.ch/projets-actuels.html.

Dans le prolongement de cette première phase de recherche sur le « Stress au travail », la FCHO a été contactée par le Service de la santé publique du canton de Fribourg, afin qu'elle établisse une esquisse de projet susceptible d'une réalisation dans le cadre du programme national du DIPPS et de la Fondation Promotion Santé Suisse intitulé « Promotion de la santé chez les personnes de 50 ans et plus ».

« WHO IS WHO » INTERNATIONAL EN PROMOTION DE LA SANTE

Ce projet concerne le développement d'une banque de données en ligne via le réseau Internet. Cette banque recense, sur la base d'une liberté totale d'adhésion ou de retrait, les institutions et personnes participant à un titre ou à un autre à la promotion de la santé. Onze pays ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt pour ce projet, conçu et réalisé à titre expérimental par l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes, en vue d'une éventuelle reprise dans le prochain programme de développement en santé publique de la Communauté Européenne. La FCHO a déjà fait l'objet d'une sélection parmi les institutions

remplissant les conditions pour assumer le rôle d'administrateur pour la Suisse, de la banque de données prévue. Elle recevra, si elle maintient sa candidature, gratuitement le logiciel nécessaire.

La décision récente de la CE de laisser de côté, pour le moment, la gestion centralisée de ce projet et de laisser à chaque pays la liberté et la responsabilité de poursuivre ou non le développement de cette banque de données, pose désormais la question de savoir si la FCHO pourra ou non rester candidate. Notre Conseil de fondation ayant confirmé en novembre écoulé son intérêt pour ce projet, le Dr P.-H. Gygax s'informerait des conditions et modalités d'une éventuelle reprise du projet par la Suisse et d'une administration par la FCHO.

C'EST ASSEZ

Ce projet a été conçu, initié et réalisé dans un premier temps en 2004, conjointement par la FCHO et le Centre interdisciplinaire des urgences du CHUV. Il s'agit d'un programme de dépistage et d'orientation des adultes victimes de violence et de maltraitance, parmi des collectifs ciblés de patients admis en urgence à l'hôpital. Ce projet intègre une formation des personnels médicaux et de soins, il vise à améliorer le dépistage des adultes victimes de violence, de leur offrir les soins immédiats nécessaires, et de les orienter vers les partenaires spécifiques d'un réseau en charge à plus long terme.

Ce projet devrait en principe intéresser d'autres services cantonaux car il n'entend pas créer une structure de prise en charge supplémentaire mais simplement favoriser une mise en œuvre fonctionnelle de ressources déjà existantes.

L'ouverture de cette consultation au CHUV a été possible grâce à la coopération entre le Centre interdisciplinaire des Urgences, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Fondation Leenaards et la Loterie Romande.

PREMALPA

Etabli sur la même base que le projet « Référent maltraitance envers les enfants », ce projet entend développer un concept de formation centré cette fois sur la maltraitance envers les personnes âgées, que ce soit à domicile ou en institution. Ce projet s'adressera principalement dans un premier temps aux professionnels de la santé et du social en contact avec les personnes âgées.

Ce projet vise à prévenir les risques et à développer les actions et interventions concertées entre les professionnels concernés, et ce par une formation comprenant trois niveaux : celle des référents, celle des multiplicateurs ou multiplicatrices, celle enfin des professionnels eux-mêmes formateurs. La création d'une formation pilote pour le Canton de Vaud a finalement été acceptée, après légère adaptation, par le Canton du Jura. Elle a commencé en novembre 2004.

MIGRATION ET SANTE

Dans le cadre de son nouveau programme national « Migration et Santé 2002-2006 », l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a mandaté notre Fondation, entre autres, pour élaborer le programme cadre « Formation Miges ». Il inclut la constitution d'une commission nationale interdisciplinaire d'experts dans le domaine de la formation des professionnels de l'action médico-sociale, l'élaboration de modules de formation continue dans quatre domaines professionnels : médecins, professionnels de soins, sages-femmes et « managers » hospitaliers, ainsi que la création d'une banque de données qui sera disponible sur le site : www.miges.ch

FORMATION SIDA

Une phase importante de l'engagement de notre Fondation dans la lutte anti-Sida s'est terminée avec la remise en 2004 du rapport final du projet « Formation Sida », comprenant la mise à jour des recommandations pour les formations existantes, un guide pour l'implantation des recommandations et une base de données spécifique. Un mandat pour une nouvelle phase est d'ores et déjà prévu pour 2005, en concertation avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

FORUM SANTE

2004 a vu l'intégration de la gestion de ce site Internet de la FCHO dans les charges de la secrétaire-administratrice, qui bénéficiera d'un soutien à une formation complémentaire de « Web Master » en cours d'emploi.

PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FCHO

En 2004, les membres du Conseil de Fondation et du Bureau ont établi un projet de développement reprenant une initiative datant des premières heures de la FCHO, et visant à trouver à cette dernière un maximum d'amis pour la soutenir, elle et ses futurs projets. Pour diverses raisons bien compréhensibles aujourd'hui, cette initiative s'est limitée à une seule grande action de consultation pour la création d'une Société de soutien à la FCHO, à l'instar de plusieurs autres fondations. Cette action a remporté un vif succès, avec un grand nombre d'annonces d'intéressé-es à devenir membres individuels ou collectifs d'une telle société ou association. Pourtant l'intendance n'a pas pu suivre à cette époque des pionniers.

Les conditions étant aujourd'hui totalement différentes, décision a été prise en 2003 de remettre l'ouvrage sur le métier et de prendre les mesures utiles pour retrouver ou trouver de tels amis, de les motiver et de les mobiliser autant que possible dans un soutien à la Fondation ou à l'un ou l'autre projet de celle-ci.

Pour commencer, une aide de bureau a été engagée, grâce au programme cantonal d'aide sociale, pour la réactualisation du carnet d'adresses de la Fondation.

Une fois ce gros travail de mise à jour accompli, un appel par courriel postal a été conçu et les documents nécessaires établis pour les premières démarches de cette nouvelle grande campagne prévue pour le printemps 2005. Selon l'évolution, une synergie pourra être développée avec les projets « Site internet FCHO » et « Who is who » international en promotion de la santé.

ELEMENTS STRUCTURELS

ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le système de communication par messagerie électronique entre la présidente et le bureau de la FCHO a beaucoup gagné en 2004. Il est désormais fonctionnel et efficace. Le mérite en revient essentiellement à Mme Chimenti, secrétaire de la FCHO, qui a entrepris diverses formations en cours d'emploi répondant aux besoins d'une administration moderne, d'une part, et aux désirs du Conseil de fondation d'accroître sa confiance et son soutien à la carrière professionnelle de cette collaboratrice particulièrement méritante, d'autre part. Celle-ci est en effet de plus en plus en mesure, depuis son engagement par la FCHO, non seulement d'assurer seule le fonctionnement du secrétariat, mais encore de décharger considérablement de leurs tâches administratives la présidente (haute direction), les membres du Conseil (directions partagées et parrainages des projets) et les chefs-fes de projet (collaborateurs ou collaboratrices scientifiques). La Présidente peut ainsi désormais prendre connaissance et valider à chaque instant les rapports quotidiens de la secrétaire-administratrice et se mettre en contact, quand elle le désire et dans les délais les plus brefs, avec l'un ou l'autre membre du Conseil ou chef-fe de projet. La Présidente a néanmoins rencontré mensuellement Mme Chimenti au siège administratif de la FCHO, soit pour les affaires courantes, soit pour des développements ou problèmes particuliers.

Grâce à l'accroissement de ses activités, à l'amélioration de son administration, et surtout à une gestion rigoureuse, grandement facilitée par l'engagement expert et soutenu, année après année, de M. von der Weid, membre du Conseil de fondation, la FCHO a réussi à achever son programme de désendettement et à boucler ses comptes, pour la deuxième année consécutive, avec un bénéfice d'exploitation.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site Internet : www.fcho.ch

ACTIVITES STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni trois fois durant l'année. Il s'est doté dès novembre 204 d'un nouveau membre en la personne de Mme Esther Bärtschi, remplaçante du Secrétaire général du Service sanitaire coordonné. Mme Bärtschi a repris du Dr Pierre-Henri Gyax les parrainages des projets relatifs à la maltraitance envers les enfants et à la lutte anti-Sida, respectivement. Le Dr Gyax, jusque-là suppléant du médecin en chef de l'armée et Directeur de projet Académie suisse intégrée de médecine militaire et de catastrophe, est en effet retraité de l'administration fédérale depuis le 1^{er} janvier 2005 et s'est installé en France voisine. Son travail bénévole pour la FCHO se concentrera désormais sur le développement des échanges d'informations et de soutiens entre personnes et institutions prêtes à contribuer d'une façon ou d'une autre à l'action et aux projets concrets de la Fondation. A commencer par une contribution financière à la mesure des possibilités et désirs de chacun, liée ou non à un projet.

Le règlement interne créé en 2000 a continué de faire la preuve de son efficacité et de sa pertinence, du fait surtout que les parrains et marraines ont heureusement assuré de leur côté un suivi régulier des projets dont ils étaient responsables. Ce règlement a été complété durant l'année 2004 par un nouvel instrument remarquable de soutien tant aux organes de la Fondation, qu'à ses partenaires et mandataires. Il s'agit d'un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de promotion de la santé, à commencer par ceux de la FCHO. Ce travail, non encore terminé, est le fruit des expériences des huit premières années de la FCHO, d'une part, et du travail de Mmes Zala et Chimenti, respectivement chargée temporairement de mission et secrétaire-administratrice. Le guide s'utilise de manière particulièrement conviviale et efficace si l'on dispose d'une station électronique de bureau. Il permet alors

en effet de naviguer à chaque instant entre le guide, lui-même très sobre, et de nombreuses annexes permettant à la fois d'approfondir un sujet et de disposer d'exemples concrets facilement transposables.

L'élargissement du CF, bien qu'en partie réalisé grâce à Mme Bärtschi, laquelle devrait, entre autres, aider au déploiement d'activités outre Sarine, reste d'actualité. En effet, M. von der Weid a exprimé le désir de se retirer, ce qu'il aura bien mérité mais laissera un vide impossible à supporter par la FCHO, du moins tant qu'un successeur expert comme lui en gestion et administration financière n'aura pas été trouvé. En attendant, et en participant lui-même très activement à la recherche d'un successeur de choix, M. von der Weid a aimablement accepté de rester pour le moment encore à son poste.